

Charte de l'entrepreneuriat féminin

Communiqué du Laboratoire de l'égalité

vendredi 11 janvier 2013

20 propositions pour faire avancer l'entrepreneuriat féminin

Lundi 14 janvier seront lancées par Fleur Pellerin les Assises de l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat féminin, défini comme la création et le développement d'entreprises par les femmes, stagne autour de 29 % en France.

La comparaison avec des pays ayant eu des politiques très volontaristes montre que des progrès sont encore à accomplir, notamment sur le développement des entreprises (moyens de financement, export...), sur la culture entrepreneuriale et l'articulation des temps de vie. Le Laboratoire de l'égalité, créé par des femmes et des hommes issus des différentes sphères économiques, professionnelles et politiques, a pour objectifs de sensibiliser les décideurs privés et publics à l'égalité professionnelle hommes-femmes et de favoriser la mise en oeuvre d'améliorations concrètes dans ce domaine.

Dans cette perspective, à partir des réflexions menées par les membres de son réseau impliqués dans l'entrepreneuriat, le Laboratoire de l'égalité a élaboré une Charte de l'entrepreneuriat féminin, qui propose des préconisations pour que les femmes s'engagent plus nombreuses dans la création, la reprise et le développement d'entreprise.

Cette Charte s'articule autour de 5 enjeux majeurs :

1. Sexuer les outils statistiques pour mieux cerner l'entrepreneuriat féminin.
2. Créer une culture de l'entrepreneuriat féminin.
3. Accompagner, encourager et soutenir le développement des entreprises créées ou reprises par des femmes.
4. Faciliter et garantir l'accès au financement.
5. Améliorer le statut des entrepreneures et l'articulation des temps de vie.

Comité de pilotage :

CLEF (Cécile Barry, responsable commission entrepreneuriat), Entreprendre au féminin-Essec (Viviane de Beaufort, fondatrice), Laboratoire de l'égalité (Corinne Hirsch, administratrice).

Ont participé à l'élaboration de la Charte de l'entrepreneuriat féminin : Action'Elles, l'ADIE, l'ADIEF, l'AFFDU, l'APCE, BGE boutiques de gestion, BPW, DEFHIS, entrepreneure.fr, EPWN, Fédération Pionnières, France Active, France Initiative, Inform'elles, WECF France.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 900 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tous, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminés à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en oeuvre effective de l'égalité professionnelle. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Contacts :

Corinne Hirsch (administratrice) 06 77 99 79 86

Hélène Kloeckner (coordinatrice) 07 86 80 22 87 / helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org

www.laboratoiredelegalite.org

-
- Communiqué publié sur le site de l'Observatoire de l'égalité, [ici](#)
 - [Consulter les 20 propositions de la Charte de l'entrepreneuriat féminin](#)
-

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article1928>